

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bât. A,**

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : amimedmiligap05000@orange.fr

---- 000000 ----

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Du 18 mars 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médaillés Militaires de GAP et de la Région s'est réunie le samedi 18 mars 2023 à la Maison du Poilu au 6 square Aristide Briand à 05000 GAP.

La feuille de présence est émarginée par les membres présents. Aucun quorum n'étant prévu dans nos statuts, l'Assemblée peut délibérer valablement. Néanmoins 42 adhérents sont présents ou représentés sur 75 votants autorisés ce qui correspond à 56 % des votants.

Le président Guy DANY déclare ouverte à 09 heures 30, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médaillés Militaire de Gap et de la Région.

Le Président remercie Mr Pierre PHILIP, adjoint au Maire de GAP chargé des relations avec les associations patriotiques et l'armée et le Président de l'Amicale de Médaillés Militaires de Manosque. Il tient à excuser le président de la Fédération Bernard SAUZEAU-BERTIN ainsi que les présidents des Amicales du Pays d'Apt et de Forcalquier.

Le Président Guy DANY souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Le Président de séance désigne René LIRHANTZ comme secrétaire de séance qui est approuvé à l'unanimité

L'Amicale a eu à déplorer plusieurs décès depuis la dernière assemblée générale en 2022, notre doyenne, Mme DAURELLE Marie Jeanne, Mr PELLENQ André et SERIE Georges. Le Président tient à remercier de la part de l'Amicale et des familles, toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques ou transmis leurs condoléances.

Nous n'oublions pas les membres de la FNAMM décédés au cours de l'année écoulée ainsi que les militaires décédés en mission à l'extérieur et les personnels des forces de sécurité décédés dans l'exercice de leur mission.

Une minute de silence est observée.

Nous apportons notre soutien à toutes nos forces de sécurité qui oeuvrent pour notre protection sur notre sol mais également sur les théâtres d'opérations extérieures. Nous soutiendrons plus particulier pour les militaires du 4° RC actuellement en Roumanie et les gendarmes des Hautes Alpes, GD, GM, PGHM et Détachement Aérien. Un prompt rétablissement à tous nos blessés.

Nous aurons également une pensée pour tous nos malades hospitalisés ou handicapés par la maladie et pour tous nos adhérents qui n'ont pas pu se déplacer en raison de leur âge. Le Président profite de ce moment pour remercier tous les adhérents qui ont participé aux différentes cérémonies.

Le président rappelle l'ordre du jour :

Lecture du rapport moral par le Président

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Lecture du rapport d'activités

Approbation du rapport d'activités à l'unanimité.

Lecture du rapport financier

Approbation du rapport financier à l'unanimité.

Compte rendu du vérificateur aux comptes

Approbation du rapport financier à l'unanimité.

Le montant de la cotisation pour l'année 2024 est maintenu à 15 euros. Exemption pour les centenaires et pour les membres d'honneur. Voté pour à l'unanimité

Election des membres du Conseil d'Administration.

Le tiers sortant en 2023 est :

- Jean Paul MARCOS
- Jean Pierre BIGLIA
- Robert ZANATTA
- Gilbert ROLLAND

Tous les membres sortants ont fait connaître leur désir de se représenter.
Aucun autre candidat ne s'est fait connaître par courrier auprès du Président.

Les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Nomination du vérificateur aux comptes:

Conformément aux statuts, le vérificateur aux comptes est nommé pour un an et il ne peut pas être membre du conseil d'administration.

Daniel BERARD actuel vérificateur aux comptes est volontaire pour poursuivre sa mission de vérificateur.

Aucun autre volontaire ne s'est fait connaître.

Daniel BERARD est élu à l'unanimité pour un an.

Sont membres du Conseil d'Administration :

Mesdames DANY Marie Annie et ROCHAS, Maryse

Messieurs DANY Guy, MARCOS Jean Paul, BIGLIA Jean Pierre, LIRHANTZ René, PUSSOT Thierry, MICHEL Joël, ZANATTA Robert, DERAMBURE Daniel, ROLLAND Gilbert et DUBOIS Dominique.

Le conseil d'administration se retire pour une réunion à 10 heures 15.

Retour du conseil d'administration à 10 heures 25 et présentation des membres du bureau de l'Amicale avec leur fonction. (Voir CR du conseil d'administration)

Poursuite de l'Assemblée Générale ordinaire.

Manifestation 2023

Repas Champêtre :

Il a été trouvé un traiteur à LA BATIE NEUVE qui pourra nous préparer le repas. Le prix du repas sera certainement un peu plus important. Il fournit la vaisselle, les couverts et les verres du repas et de l'apéritif. Nous n'aurons que l'apéritif, le fromage, le dessert, le café et les vins à gérer.

Le bureau de l'Amicale a fixé le date du mardi 29 Août 2023 à la base nautique de la Gendarmerie à PRUNIERES.

Thé dansant :

Le thé dansant reprend de l'activité. Il aura lieu à la salle des fêtes d'Embrun le dimanche 15 Octobre 2023 à 14h30 avec l'orchestre Cyril et Virginie. La réservation de la salle et de l'orchestre est déjà effectuée. Pour l'organisation de ce thé dansant, nous aurons un besoin de gobelets. Il est proposé de faire fabriquer des gobelets aux couleurs de la Médaille Militaire. Il est décidé d'en faire fabriquer 1000 auprès de la société "L'Atelier du gobelet". Ils seront vendus 1,00 € pièce qui pourra être rendu en cas de retour.

Voyage :

Le président n'organisera plus de voyage. Trop peu d'adhérents sont intéressés.

Cadeau de Fin d'année.

Il est décidé à l'unanimité de poursuivre la remise de cadeaux de fin d'année aux veuves de l'Amicale à jour de cotisation.

Congrès de la FNAMM :

Le congrès de la fédération se déroulera à PUTEAUX (92) les vendredi 29 et samedi 30 septembre 2023, avec une réunion du conseil d'administration le vendredi après-midi et l'assemblée générale le samedi matin, suivie d'un repas en commun. Toutes les dépenses sont à la charge de chacun (transport, restauration et hôtel). Vous recevrez en temps utiles les renseignements concernant ce congrès et si vous souhaitez y participer, il faudra en informer le Président pour les réservations du repas de fin de congrès et de votre présence.

En principe, le congrès pour 2024 devrait se dérouler dans le VAR à LA LONDE DES MAURES. Les dates n'ont pas encore été arrêtées.

Un adhérent a fait part au président de la possibilité pour l'amicale d'adhérer à l'Association de Soutien à l'Armée Française, après explications et vote, il est décidé d'adhérer à cette association. (2 voix contre et une abstention).

Rappel de la devise des Médaillés Militaires : "VALEUR ET DISCIPLINE"

Aucune autre question soulevée.

Lecture d'une lettre de remerciements du Commandant de Groupement de Gendarmerie pour la participation de l'Amicale à la cérémonie d'hommage aux Gendarmes le 16 Février 2023.

Remise de diplômes d'honneur de la Fédération pour 50 ans de Médaille Militaire (Messieurs ESMIEU et MAUREL).

Remise du diplôme d'honneur de l'Amicale. (Mme ROCHAS Maryse, Mrs BERARD Daniel, PUSSOT Thierry et DUSSERRE BRESSON Jean Marie).

L'ordre du jour étant épuisé, L'assemblée Générale est levée à 11 heures 00.

Le secrétaire
René LIRHANTZ



Le Président
Guy DANY

